

SÉANCE  
PUBLIQUE ET SOLENNELLE  
DU 20 JANVIER 2019



Grands Salons de l'Hôtel de Ville de Nancy





## PRIX DE DÉVOUEMENT



### Introduction de Monsieur Michel Vicq

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Notre époque affligée cultive volontiers le pessimisme et souligne la violence. Trop souvent, elle oublie de désigner les actions édifiantes de nos contemporains. L'Académie de Stanislas ne s'inscrit pas dans cette réflexion. Chaque année, dans le respect d'une tradition à laquelle elle est attachée, elle tient à honorer le dévouement, cette vertu en forme de pacte qui met la générosité au service de l'infortune. Ainsi, notre compagnie entend-elle rendre hommage à ceux qui, dans leurs habits de tous les jours, nous donnent une belle leçon de distinction et de dignité. Par leurs gestes de bonté et de courage, ils mettent beaucoup de cœur à s'occuper de celui des autres.

Le dévouement n'impose rien ; mais, en soulageant la peine humaine, qui n'est pas sans grandeur, il distingue l'excellence et nous dit bien des choses qu'il est bon d'entendre.



### Rapport sur le Prix de dévouement Cadiot, de Partouneaux, Jeanne Roty et Président Joly par Monsieur Michel Vicq, attribué à Monsieur Joël Laurent

Marié, père de deux enfants, vous êtes brigadier-chef de la Police Nationale en fonction à Nancy au Service départemental de la Sécurité publique, dirigé par Monsieur Nicolas Jolibois, contrôleur général, que l'Académie se plaît à saluer.

Le 18 novembre 2018 à 15 h 30, vous êtes appelé, avec la brigade de roulement que vous dirigez, à intervenir à Maxéville où une personne se signale par un comportement violent que les voisins jugent inquiétant pour la sécurité

du quartier. Á la tête de votre équipe, vous pénétrez dans l'appartement par une fenêtre fracturée et essayez de tenir le perturbateur en respect. Tandis que vous tentez avec lui l'amorce d'un dialogue, il jaillit brutalement de l'obscurité avantageuse et, profitant de l'étroitesse et de l'encombrement des lieux, se rue sur vous, un morceau de vitre à la main. Il lacère votre visage et votre nuque. Maîtrisé avec le concours de vos collègues, il est placé en unité psychiatrique. Quant à vous, vous êtes, sans délai, conduit aux urgences de l'hôpital où les médecins relèvent une fracture de la main, nécessitant une intervention chirurgicale, huit plaies et contusions impliquant douze points de suture. Trois semaines d'incapacité totale de travail et quarante cinq jours d'arrêt vous sont imposés.

Certains ne manqueront pas de faire observer que vous étiez là dans votre rôle professionnel. Certes. Mais, c'est oublier que votre maîtrise et votre sens des responsabilités ont permis d'abord que la mission soit accomplie sans faire subir à votre agresseur des violences inutiles en riposte à celles – pourtant graves – qu'il vous avait infligées. Vous avez su conjuguer le respect de la loi à celui de la personne. Malgré les circonstances, vous avez glissé de la sagesse dans la manière de servir. Vous vous êtes souvenu qu'épargner une vie est une règle qui s'inscrit naturellement dans l'éthique de votre fonction. Visez bas aurait été une faute. Vous ne l'avez pas commise. Mais en outre, votre professionnalisme a fait que vous vous êtes impliqué personnellement pour épargner vos collègues avec un sang-froid et un courage que n'a pas manqué de souligner votre hiérarchie en qualifiant votre attitude « d'acte de bravoure », comportement qu'elle entend d'ailleurs récompenser.

Personne ne peut se prévaloir d'une emprise sur les autres. Devant le danger, le fonctionnaire que vous êtes a été rigoureux et l'homme a été stoïque. « Mon cas n'est pas isolé » m'avez-vous confié avec pudeur. Mais votre engagement a témoigné de votre aptitude à répondre aux risques de l'instant avec un dévouement à la hauteur de l'événement. Vous êtes de ceux qui, revêtus de leur uniforme, prennent en charge les pleins et les déliés d'une société qui connaît des heures difficiles dans une époque exaspérée. Vous portez la livrée des hautes préoccupations et notamment celles de la sécurité publique et de la paix sociale. Car vous croyez à la volonté qui peut vaincre le désordre et la violence. Votre tenue vous a conduit à la retenue. Et vous nous avez démontré que le sens du vrai et celui de la responsabilité sont des mots justes qui portent des engagements, ceux qui nous mènent vers le haut.

Nous n'existons que par ce qui nous rend humain. Vous avez supporté dans votre chair la terrible réalité pour défendre quelque chose de grand : la protection des autres. Au dévouement professionnel qui est une disposition à servir, vous avez ajouté le dévouement personnel qui est la marque du sacrifice.

Mesdames, Messieurs, au quotidien, il y a ceux qui critiquent dans la facilité ou qui préfèrent l'abri des précautions ; mais il y a aussi ceux qui, comme vous, front face, secourent, protègent et sauvent. Rien n'empêche notre société de regarder plutôt vers eux. C'est ce que fait ce soir l'Académie de Stanislas qui, avec ses félicitations, a le plaisir de vous décerner le premier de ses prix de dévouement.



**Rapport sur le Prix de l'Association départementale  
de la Médaille de la Famille française,  
par Monsieur Philippe Bertaud,  
attribué à Madame Maria Doyle**

A lire les mentions qui figurent sous son blason, l'Académie de Stanislas, serait dédiée aux Sciences, aux Lettres et aux Arts, et donc à la raison. Pour autant, notre académie n'est pas insensible au cœur – la présente cérémonie en témoigne – ; elle sait en effet que : « C'est le cœur qui sent Dieu et non la raison<sup>[1]</sup> ». Blaise Pascal a pensé cette maxime, mais Maria Doyle l'a éprouvée ; et, à son tour, elle en a témoigné dans sa vie et dans un récent livre publié chez Plon, précisément intitulé : « On ne voit bien qu'avec le cœur ». En effet – peut-être ne l'avez-vous pas remarqué – mais Maria Doyle est aveugle ; elle est née en Irlande en 1965, d'une mère aimante, au sein d'une famille pauvre ; elle connaît une enfance difficile et mouvementée, et surtout, atteinte d'une maladie génétique, elle perd la vue à l'âge de neuf ans. Or, nonobstant cette maladie, Maria Doyle ne se laisse pas abattre ; elle était née voyante et, dans sa tête, elle voulait rester voyante ; elle déclare alors : « Ce n'est pas moi qui m'adapterai à la maladie ; c'est la maladie qui s'adaptera à moi ». Et de fait, elle mènera, non pas une vie normale, mais une vie exceptionnelle ; en effet, faute d'avoir la vue, elle a une voix, une très belle voix ; une voix et une personnalité forte et attachante, lesquelles seront remarquées par un couple d'Américains d'origine irlandaise, qui financera un voyage aux États-Unis où elle rencontrera divers médecins, et où, faute de pouvoir être guérie, elle perfectionnera sa voix ; tant et si bien que, de retour en Irlande, en 1985, à l'âge de vingt ans, Maria Doyle représentera son pays au concours de l'Eurovision.

Puis, « un matin – écrit-elle dans son livre –, on frappe à la porte d'entrée. Je suis seule, je vais donc ouvrir et je me retrouve devant deux jeunes missionnaires. (...) Et, ce jour là, en entendant parler l'un de ces missionnaires – celui qui a un accent français – quelque chose me dit soudain : c'est ton futur mari ! » Ce missionnaire s'appelle Emmanuel Cuche ; « Emmanuel » : Dieu avec nous ! Et

de fait, Maria l'épouse ; et, comme alors il n'y avait guère de travail en Irlande, les jeunes époux s'installent, près de Lunéville, à Chanteheux. Au fil encore de bien des péripéties, le couple aura sept enfants : Emmanuel – que Maria appelle « Manu » pour le distinguer de son père – puis Shannon et Brian, puis deux jumelles, Stéphanie et Tara, et enfin Molly et Emma ; sept enfants, tous musiciens ; sept enfants qui lui vaudront en 2009 la Médaille de la Famille française ; sept enfants, dont cinq l'accompagnent aujourd'hui.

Son histoire, et celle de sa famille, restent encore à vivre ; mais pour l'heure, Maria conclut son livre par ces paroles d'espoir qui s'adressent à nous tous : « Vous aussi, vous êtes capables d'aller plus loin que vous imaginez ! Puisque, aveugle, j'y arrive, pourquoi pas vous. »

C'est pour cette vie extraordinaire, pour cette vie exemplaire, que, Maria Doyle, au nom de l'Académie de Stanislas, j'ai l'honneur de vous remettre ce prix de la Famille française.



**Rapport sur le Prix du Professeur Louyot,  
par Madame Marion Créhange,  
attribué à Madame Barbara Guillaume**

Madame,

Vous illustrez de façon naturelle ce qu'est une belle femme moderne de quarante ans, comme nous aimons en rencontrer. Mais ce n'est pas tous les jours qu'on se trouve en face d'une personne ayant accompli un geste héroïque.

Il est un proverbe chinois qui dit : « Sauver la vie d'un homme vaut plus que construire une pagode de sept étages. »... Moi, je trouve que cela vaut bien plus ! Oui, vous avez sauvé la vie d'une jeune fille que vous ne connaissiez pas. Elle cherchait à se suicider et vous l'avez remarquée. Vous y avez été sensible et êtes intervenue pour essayer de l'en dissuader. Et puis tout a été très vite... Voici les faits.

Vous êtes assistante familiale, avez un fils, Esteban, et deux enfants en résidence complète, Jason et Lana. Vous pratiquez régulièrement plusieurs sports et y avez incité vos enfants. Vous étiez partie avec un ami, Philippe Noël, faire une quarantaine de kilomètres en vélo ce jour de juin 2018. En arrivant sur le pont du canal, rue Lafayette à Maxéville, vous avez remarqué une jeune fille qui avait enjambé la rambarde et était assise, toute recroquevillée, sur les tuyaux longeant le pont ; une dame parlait avec elle et vous a dit « elle veut sauter ». Avec votre sensibilité d'assistante familiale, vous êtes venue alors

vous asseoir auprès de la fille, vous êtes présentée et avez entamé un dialogue : « Si tu sautes, je saute – Non, ne sautez pas – Si, je dois te secourir... ». La fille s'est avancée sur le tuyau, alors vous avez ôté votre casque de vélo.

Elle a sauté. Et vous l'avez immédiatement suivie, sans avoir le temps d'enlever vos baskets! Elle savait nager, vous vous êtes approchée d'elle et elle s'écartait, mais, en bonne sportive, vous l'avez rattrapée, avez lutté et l'avez prise par le menton et entraînée vers la berge; berge faite de palplanches et trop haute pour accoster. Entre-temps Philippe était parti chercher des secours et, assisté par une personne des Services techniques de Maxéville, a pu appeler rapidement les pompiers qui vous ont aidée à remonter vous-même et ont recueilli la jeune fille. Ils l'ont ensuite emmenée et... vous n'avez plus eu de nouvelles.

Vous avez eu du mal à réaliser ce qui s'était passé, que vous aviez accompli un beau geste, que cela avait été rendu possible par la tenue de sport que vous portiez,... Les pompiers vous ont vivement félicitée mais vous ont appris qu'il ne faut jamais sauter d'un pont car trop d'obstacles peuvent blesser. Ce n'est sans doute que lorsque vous avez été chaleureusement félicitée par les pompiers, par le maire de Maxéville et à la suite de l'article de l'*Est Républicain*, que vous vous êtes rendu compte de la vraie grandeur de votre geste! Votre sens civique et votre sensibilité vous ont poussée à intervenir pour dissuader la jeune fille. Vous avez sans aucun doute ensuite développé un argumentaire délicat pour essayer de la ramener à la raison. Puis votre courage et votre sportivité ont fait de vous un héros (dit-on "une héroïne"?).

Madame, nous sommes très heureux de vous remettre ce prix de dévouement du Professeur Louyot, avec nos vives félicitations, félicitations que nous adressons aussi à Philippe Noël.



## Notes

[1] Blaise Pascal, Pensée 277, Brunschvicg.





## PRIX DE MÉDECINE



### Rapport sur le Prix du Professeur Jean Hartemann par Monsieur Paul Vert, attribué à Madame Merly Simermann

Le prix Jean Hartemann est attribué à Mademoiselle Meryl Simermann, pédiatre, pour sa thèse intitulée « Devenir des enfants nés d'un déni de grossesse », soutenue à la Faculté de médecine le 20 octobre 2017. Ce travail effectué sous la direction du Professeur Jean-Michel Hascoët a également fait l'objet d'une publication dans les *Archives françaises de pédiatrie* en mars 2018.

« Ne pas avoir conscience de sa grossesse » (après 20 semaines d'aménorrhée) est la définition d'un tel déni. L'enfant est donc ignoré dans sa vie anténatale. Le sujet est tout à fait classique tant en obstétrique qu'en psychiatrie. Par contre, il n'y a pas d'études sur le devenir des enfants. Dans sa recherche, Mademoiselle Simermann a dénombré cinquante-et-un enfants nés à terme après un tel déni sur une période de cinq ans et demi (2009-2015), ce qui constitue une fréquence inattendue d'une grossesse sur trois cents à la Maternité Adolphe Pinard de CHRU de Nancy.

Le suivi de ces enfants a été fait à partir des dossiers de naissance, puis des certificats de santé des deux premières années (PMI), enfin d'entretiens téléphoniques à l'âge de six ans. Si, à la naissance, 23 % des enfants ont un grand déficit de poids, ils rattrapent les normes à l'examen de neuf mois. Par contre, dès cet âge, on note une proportion élevée de retard de développement neurologique et cognitif, en particulier, du langage. Cette proportion de handicap certain atteint 31 % à l'âge de six ans. Ces constatations impliquent de recommander un suivi spécifique du développement neurologique et mental ainsi, autant que possible, qu'une guidance parentale. Il s'agit d'un travail novateur d'un considérable intérêt médical et social.



## **Rapport sur le Prix Paul-Louis Drouet par Madame Colette Keller-Didier, attribué à Madame Claire Lemaire**

Rapport sur la thèse «La prise en charge par orthèses des pathologies du rachis thoraco-lombal les plus usuelles à l'officine» soutenue le 20 juin 2018 par Claire Lemaire, pour obtenir le diplôme d'État de docteur en Pharmacie.

Le jury était composé comme suit : présidente: Pr Béatrice Faivre, juges : Dr Jacques Callanquin, pharmacien, ex-chargé d'enseignement à la Faculté, Dr Martine Josset, pharmacien, Dr Aude Lemaire, pharmacien, chargée d'enseignement à la Faculté.

Cette thèse comporte une grande quantité de renseignements utiles pour le pharmacien orthésiste titulaire du diplôme d'orthopédie. Beaucoup d'informations sont regroupées sous forme de tableaux clairs et néanmoins exhaustifs. Les rappels anatomiques nécessaires à l'exercice orthopédique sont bien énoncés, ils sont regroupés par type de pathologies. Les textes sont assortis de schémas corporels très précis. Les aides administratives sont listées pour aider le professionnel de santé à répondre à l'attente du patient, du corps médical et des organismes de santé publique dans le domaine de l'orthopédie.

Ces dispositifs médicaux présentent un intérêt en santé publique car ils aident le patient atteint de lombalgie à éviter la chronicité génératrice d'arrêt maladie ou de prise de médicament. La qualité du choix de l'orthèse est primordiale pour réussir la bonne prise en charge par un matériel adapté que le patient portera. Un mauvais choix ou de mauvaises prises de mesures relégueront l'orthèse aux «oubliettes», le patient continuera à souffrir et l'engagement financier aura été inutile. La justesse de la prise des mesures contribue à la bonne adaptation du matériel, la patience du professionnel pour assurer les essayages successifs est nécessaire à la réussite de la prescription.

Grâce aux six arbres décisionnels qui ont été élaborés et qui ont d'ailleurs fait l'objet d'une publication dans la presse professionnelle, prescripteurs et dispensateurs peuvent trouver dans ce travail la réponse aux nombreuses interrogations liées à une prise en charge thoraco-lombale la plus précise possible.

C'est pourquoi, la commission des prix de médecine a choisi de distinguer cette thèse en lui attribuant le Prix Paul Louis Drouet, médecin, membre de notre compagnie. Il aurait apprécié ce travail qui permet au pharmacien orthésiste de répondre avec précision aux besoins de santé publique.

## PRIX LITTÉRAIRES



Rapports sur le Prix Georges Sadler,  
par Mademoiselle Paulette Choné, Messieurs Pascal Joudrier,  
Jean-Claude Bonnefont et Alain Petiot



Monsieur Bernard Bajolet, pour son ouvrage  
« Le soleil ne se lève plus à l'Est.  
Mémoires d'Orient d'un ambassadeur peu diplomate »,  
par Mademoiselle Paulette Choné

Monsieur l'ambassadeur,

À plusieurs reprises, dans votre livre, vous apostrophiez celui qui vous lit : « Chère lectrice, cher lecteur... » Vous nous placez ainsi d'emblée avec vous dans la lumière de l'amitié, avec une considération chaleureuse qui reflète bien votre *ton*. Aussi permettez-moi, au nom de notre jury et de l'Académie, de vous dire à mon tour « cher Bernard Bajolet », bien que nous soyons tous ici impressionnés par votre itinéraire de diplomate chevronné, ambassadeur dans des pays à risques, principalement au Proche et Moyen-Orient, et par votre trépidante carrière sur des postes qui n'étaient pas des sinécures.

Je sais que vous êtes heureux de vous retrouver en Lorraine, à Nancy, pas très loin du lycée Poincaré où vous avez été élève, dans cet hôtel de ville que son éclat ne nous empêche pas de considérer un peu comme notre maison à tous. Vous faites à l'Académie de Stanislas un grand honneur en venant recevoir le prix Sadler. Je ne rappellerai pas à nouveau, comme je le répète chaque année, ce que furent la vie et les largesses de Georges Sadler. Qu'il suffise de préciser que le prix littéraire qui porte son nom récompense un auteur né en Lorraine, ou y résidant, ou traitant un sujet lorrain. Et Lorrain, vous l'êtes par votre

naissance à Dombasle-sur-Meurthe, par vos attaches familiales notamment à Blâmont, par vos années de formation. Les allusions à la Lorraine qui viennent sous votre plume nous ont enchantés, surtout quand elles portent sur des traits du caractère lorrain, qui n'est certes pas du tout une « identité » psycho-ethnique à la Barrès, mais plutôt un je-ne-sais-quoi fait de ténacité et de capacité d'amusement. C'est peut-être cette idiosyncrasie insaisissable qui provoque quand on est très jeune les accusations de « tête de lard » (c'est moi qui emploie ici cette expression) et de « poil dans la main »

(c'est vous qui écrivez celle-ci), que l'on se dépêche de démentir avec brio.

Comme d'autres Lorrains, vous avez choisi de servir l'État – et de façon éminente – au sein des Affaires étrangères. Vos fonctions d'ambassadeur vous ont conduit successivement à Alger, à la représentation du gouvernement français auprès du Parlement européen, à Rome, Damas, Amman en Jordanie, à Sarajevo, à Bagdad, à Alger, de nouveau, puis à Kaboul. Vous êtes devenu ensuite directeur général de la sécurité extérieure.

Votre ouvrage est un témoignage sur votre action dans ces postes de 1998 à 2013, dans des pays sensibles, en crise ou en guerre. On y découvre la vie réelle d'un ambassadeur de France, arabisant et grand connaisseur du monde islamique, bien loin de l'image de la diplomatie feutrée et mondaine chère aux lecteurs de Lawrence Durrell et d'Albert Cohen. On y voit au contraire un grand serviteur de l'État, en liaison directe avec le Président de la République et le ministre des Affaires étrangères, établissant des relations personnelles avec les chefs d'État étrangers, prenant des contacts avec les protagonistes des crises, amis ou hostiles, vivant souvent dans des conditions matérielles critiques et exposé aux menaces permanentes et aux attentats. Au travers de votre récit, c'est toute l'histoire des pays concernés qui apparaît, avec les hommes politiques de tous bords, qui ont mené la politique ou participé au chaos. C'est également la conduite de la politique étrangère de la France qui se dessine au cours de ces lignes, avec ses deux leviers que sont l'action diplomatique et l'action militaire. Vous avez particulièrement expérimenté cette synergie, notamment en Afghanistan où les liens entre l'ambassadeur et le chef militaire français furent étroits. Par ailleurs, votre carrière a comporté des intermèdes en France, tantôt à des postes de haute responsabilité, tantôt un peu plus en retrait – pour indépendance d'esprit. Les neuf chapitres de votre livre, par une construction savante, nous conduisent tour à tour dans les pays où vous avez été en poste, chacun d'eux permettant d'approfondir plusieurs questions, de développer leur arrière-plan historique et géopolitique. Nous lisons – et nous relisons – chacun d'eux dans le sentiment de l'inquiétude brûlante du présent. « Un épais nuage d'obscurantisme, de terrorisme, de répression et d'intolérance a enveloppé toutes ces régions ; le soleil ne se lève plus à l'Est », écrivez-vous. Votre chapitre

introdutif sur les religions est magistral, saisissant de lucidité et de finesse; c'est un précis indispensable pour comprendre notre époque.

Je regrette de ne pas pouvoir m'effacer et vous laisser la parole – tel est notre protocole – mais permettez-moi encore de dire notre admiration pour votre écriture. Vous écrivez dans une langue limpide où tout sonne juste, où les mots, les rythmes, l'attitude devant la langue certifient la probité; le sens de l'harmonie et de la mesure révèlent en outre le musicien et le cavalier. La concision quand vous évoquez vos choix, l'humour franc pour rapporter des anecdotes innombrables rendent chaque page attachante. Ajoutée à cela, la liberté, la liberté de parole – qui signifie éclats de voix, portes claquées – et qui se paie, et la liberté tout court: «j'ai toujours été libre politiquement», écrivez-vous sobrement.

La sobriété qu'il faut pour écrire sans feinte «je pense», «je veux», «je ne regrette pas», pour rapporter fidèlement et avec vivacité des dialogues, est très rare. Il y a là une franchise dont le lecteur perçoit immédiatement la grande valeur, parce qu'elle repose non sur la séduction, mais sur le courage. Donc, on vous *suit*. Puis on ne lâche plus le livre, dont vous avez voulu qu'il commençât et s'achevât par la figure de l'auteur écrivant dans un jardin, comme beaucoup de grands classiques de la littérature de l'Orient, comme ces miniatures peintes aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles à Bagdad et à Herat. Cette figure de l'auteur se mettant en scène la plume à la main me rappelle aussi de nombreux dessins de Claude Gellée, votre arrière-grand-oncle à la onzième génération, comme vous nous le révélez dans une note, où le Lorrain montre le dessinateur assis sur un fragment de colonne dans la campagne romaine, la pierre noire ou la sanguine à la main, dans le retrait momentané de l'introspection et de la réflexion. Et je note que beaucoup de tableaux de Claude ont été peints pour des ambassadeurs, Philippe de Béthune, Louis d'Anglure de Bourlémont notre compatriote, et pour François-Annibal d'Estrées, ambassadeur de France à Rome, le tableau du Musée des Beaux-Arts de notre ville, la *Scène de bataille avec une forteresse*, au sujet énigmatique, nullement un tableau tranquille. Monsieur l'ambassadeur, cher Bernard Bajolet, nous vous redisons toute notre admiration et notre gratitude pour ce très grand livre.

**Monsieur Benoît Duteurtre, pour son ouvrage**  
**« En marche! Conte philosophique »,**  
**par Monsieur Pascal Joudrier**

Se revendiquant comme « conte philosophique », le récit de B. Duteurtre met habilement en œuvre les souples règles du genre littéraire inventé par Voltaire : sous couvert d'un déplacement à l'étranger de son candide héros, le récit devient celui d'un progressif désenchantement, puisque la réalité des faits dément sans cesse l'idéalisme naïf du voyageur, émule des théories néo-libérales, et adepte sincère de la « globalisation heureuse ». Précisons d'entrée que « toute ressemblance avec des mouvements, des gouvernements, des personnes, ou des pays européens... » est intentionnelle, mais que ces allusions servent à révéler par la parodie et avec ironie, « sous le voile de la fable », « une vérité fine », sans pesanteur doctrinale ni visée partisane... Il s'agit de littérature, non d'un essai socio-politique.

Thomas, l'anti-héros du récit, est un jeune député français récemment élu de la majorité, plein d'illusions réformatrices : il décide d'aller par ses propres moyens visiter la Rugénie, nouvel état indépendant d'Europe centrale, récemment sorti du joug soviétique, et candidat zélé à l'Union européenne. Par ce voyage d'études, Thomas veut conforter la pertinence et l'efficacité des thèses de son mentor, l'économiste et idéologue Stepan Gloss, dont la Rugénie est le laboratoire : intellectuel proche du pouvoir, Gloss a théorisé et promu l'oxymorique mise en œuvre d'un régime de « libéralisme autoritaire ». Selon Gloss et les élites occidentales qui l'approuvent, il faut totalement déréglementer les échanges économiques et abandonner l'Etat-providence, et en même temps strictement réglementer les pratiques individuelles, au nom de l'éco-responsabilité, des impératifs du « vivre ensemble » et de la sécurité publique. Thomas, notre député bientôt dépité, ingénu en Rugénie, va aller de mésaventures cocasses en déceptions douloureuses : ce « meilleur des mondes possible » s'avère rapidement une insupportable dictature, un Eldorado mensonger et perverti. Le petit pays est mis en coupe réglée par les multinationales, les services publics y ont été liquidés, le bilan écologique est en fait désastreux, les libertés individuelles inexistantes, comme Thomas l'apprend à ses dépens. La parité lui vaut une accusation de harcèlement ; la cité sans voitures est bloquée par des embouteillages de vélos et de trottinettes ; la langue et les divertissements sont américanisés ; la culture rugène, très appauvrie, est folklorisée ; le « relais du silence » où Thomas se réfugie est assailli par de bruyantes hordes de motards ; le plat traditionnel du pays, à base de viande, est introuvable, au nom des diktats des végétariens et du tout-bio...

Ce que découvrent Thomas et le lecteur du conte, mi-amusés, mi-désolés, c'est l'envers de cette prétendue modernité, où l'on peut en même temps être éco-responsable et crouler sous les ordures, être droit-de-l'hommiste et liberticide, pacifiste et va-t-en guerre, « écosophique » branché et déculturé... Duteurtre pousse au grotesque les conséquences tragi-comiques de la mise en œuvre autoritaire de la doctrine ultra-libérale. Cette Rugénie, intégrée à la « banlieue universelle » est une « caricature du monde moderne », une douce et insidieuse « machine totalitaire » comme celle qu'Orwell décrivait dans *1984*. Que faire alors ? Le héros du conte, certes dénié, ne propose finalement pas de solution collective : il choisit très égoïstement de rester en Rugénie, mais dans le vaste domaine forestier de son mentor Stepan Gloss, qui précisément n'y applique pas ce qu'il prône et impose aux autres. Ses fermes y sont gérées à l'ancienne, par dérogation aux normes et règlements, et l'agréable jardin final de ce conte est donc un lieu à part, à l'abri de la folie généralisée, où jouir en épicurien un peu honteux de la paix intérieure, entouré de bons livres et de tableaux. Voltaire, vieillissant et réfugié à Ferney, concluait son *Candide* en 1759 par la célèbre injonction éthique : « il faut cultiver notre jardin ». Le jeune Thomas trouve quant à lui une vraie-fausse solution, purement individuelle et pétrie de contradictions : « il faut cultiver *son* jardin », et non plus « *notre* » jardin. Loin de vouloir rester « en marche », ou de militer « en avant », c'est pour lui désormais « en arrière toute », chacun pour soi, et « sauve-qui-peut » !

Comme beaucoup de notre génération, l'auteur a lucidement perdu la foi naïve au progrès continu dans une société de consommation qui, de crises en crises, produit et amplifie le chômage de masse, la régression culturelle, le retour des fanatismes, l'extinction des espèces... Est-ce à dire qu'il n'y aurait plus de salut que dans le repli, la dérision, l'insoumission... et la littérature ?



**Monsieur Antoine Follain, pour son ouvrage**  
**« Le crime d'Anthoine. Enquête sur la mort d'une jeune femme**  
**dans les Vosges au XVII<sup>e</sup> siècle »,**  
**par Monsieur Jean-Claude Bonnefont**

Notre académie a souhaité récompenser du prix Sadler l'ouvrage d'Antoine Follain, publié aux éditions L'Harmattan, ayant pour titre : *Le crime d'Anthoine* et comme sous-titre : *Enquête sur la mort d'une jeune femme dans les Vosges au XVII<sup>e</sup> siècle*. Il s'agit évidemment d'une « enquête historique », menée suivant toutes les règles de l'art, portant sur un événement de très peu d'importance par lui-même, mais très significatif par ce qu'il révèle d'une société ancienne.

Nous sommes dans la micro-histoire. Elle nous permet d'avoir une vue plus juste du passé, en nous plaçant dans des situations banales, où nous aurions pu nous trouver, si nous avions vécu à l'époque. Mais en même temps, c'est une sorte de roman policier, car l'auteur nous révèle à la fin une explication très convaincante de la psychologie et de la conduite de l'assassin, en s'appuyant sur des indices signalés dans le procès, mais que l'on n'avait pas cherché à interpréter.

J'avoue avoir été un peu agacé au début par les longs préambules qu'on nous oblige à lire avant d'entrer dans le vif du sujet, que j'aurais aimé découvrir avec une âme plus naïve, avant d'entrer dans les détails de longs commentaires. Mais je me suis vite rendu compte qu'il était difficile de procéder autrement, en raison des particularités géographiques, sociales et juridiques du Val de Liepvre, où se situe l'histoire. Les procédures juridiques étaient très complexes, et pas toujours respectées. Il faut accepter cette longue initiation érudite avant de s'y sentir à l'aise.

Quand on a franchi ce cap, soit à la fin de la première partie de l'ouvrage, on entre dans le vif du sujet, et nous sommes constamment tenus en haleine par un récit mené avec beaucoup de talent. Les circonstances du procès sont examinées une à une, en comparant avec d'autres procès de la même époque, notamment ceux de sorcellerie et en ne se bornant pas aux pièces de la procédure, mais en examinant aussi en détail les frais entraînés par le procès et l'exécution, ainsi que la vente des biens du condamné, ce qui est d'une excellente méthode. On ne peut s'empêcher de frissonner au récit détaillé des modes de supplice utilisés alors, mais c'est pour mieux nous montrer l'effet qu'on souhaitait alors produire sur la population. La dernière partie satisfait à notre exigence de rationalité. Nous voulons savoir pourquoi le crime a été commis, alors qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, on se contentait de juger un acte, sans se préoccuper des motivations. L'explication proposée par Antoine Follain, qui conclut à un acte prémédité du coupable, alors qu'on aurait pu croire au départ à l'acte de colère d'une brute impulsive, paraît très convaincante.

Au total, il s'agit d'une très belle réussite, où l'érudition est mise au service d'un récit minutieux et riche d'enseignements. Je ne crois pas qu'on puisse faire mieux dans ce genre de reconstitution historique, et je suis sûr que notre regretté collègue Cabourdin l'aurait beaucoup appréciée. Nous ne devons pas laisser passer l'occasion de récompenser un travail de cette qualité.



**Bourse d'aide à la publication d'une thèse de doctorat :  
Sylvain Skora, « La reconstruction de la Champagne  
méridionale après la guerre de Trente Ans (1673-1715) »,  
par Monsieur Alain Petiot**

Depuis quelques années, l'Académie de Stanislas s'attache à accorder un appui financier à la publication de travaux universitaires remarquables ayant des liens avec la Lorraine ou, plus généralement, l'espace historique lorrain. C'est ainsi que, cette année, le jury du prix littéraire Georges Sadler a été amené à reconnaître l'intérêt de la thèse d'histoire moderne de M. Sylvain Skora, « L'adieu aux misères de la guerre. La reconstruction de la Champagne méridionale après la guerre de Trente Ans (1635-1715) ». Elle a été soutenue à Dijon en 2015, sous la direction du professeur Benoît Garnot. Parmi ses juges figurait en tant que président M. Georges Viard, professeur honoraire à l'Université de Lorraine, associé-correspondant de notre compagnie et expert indiscuté de la période. Les félicitations ont été accordées à l'unanimité à M. Skora, alors professeur de lycée à Langres, enseignant maintenant dans un lycée de Normandie et chargé de cours à la Faculté des lettres et sciences humaines de Rouen. Ce travail lui a valu d'être qualifié pour les fonctions de maître de conférences par le Conseil national des universités.

Dans cette thèse, ce jeune docteur examine le relèvement du Pays langrois et de ses bordures orientales après la catastrophique guerre de Trente Ans. Tous les traits de la question sont abordés : aspects événementiels et militaires, démographie, variations du peuplement et de l'habitat, rythmes et modalités de la reconstruction, agents de celle-ci... Le jury a souligné le caractère sans équivalent de la recherche. Nuancée et bien écrite, celle-ci constitue un événement scientifique pour l'histoire des régions de l'Est. Il convient de préciser que la Lorraine est à tous égards concernée par ces pages, qui se situent, au plan historiographique, dans la lignée des travaux des professeurs nancéiens Guy Cabourdin et Marie-José Laperche-Fournel. En effet, en raison de la complexité et de l'imbrication des entités politiques du XVII<sup>e</sup> siècle, plusieurs villages aujourd'hui lorrains, autour de Vaucouleurs notamment, appartenaient à l'espace étudié des anciennes élections champenoises de Langres et de Chaumont.

Le manuscrit de la thèse comptait près de 1 500 pages. M. Sylvain Skora, l'a vigoureusement raccourci en vue d'une publication, les pages moins centrales ayant fait l'objet d'articles indépendants publiés dans des revues régionales de renom. Le cœur de l'ouvrage est désormais déterminé, sous la forme d'un volume de près de 700 pages dont MM. les professeurs Garnot et

Viard garantissent la qualité respectivement dans une préface et une postface élogieuses. La publication prochaine de cet ouvrage nécessite un soutien financier que plusieurs institutions se sont déjà déclarées prêtes à apporter. L'Académie de Stanislas, pour sa part, a jugé de son devoir de contribuer à la réalisation de ce projet en accordant à M. Sylvain Skora l'un de ses prix Sadler.



## Remerciements de M. Sylvain Skora

Chères académiciennes, chers académiciens,

Veillez recevoir mes remerciements sincères et ma profonde reconnaissance pour m'avoir accordé un des prix Georges-Sadler afin d'aider à la publication de ma thèse de doctorat. Celle-ci paraîtra en avril prochain aux Éditions universitaires de Dijon sous le titre *La reconstruction de la Champagne méridionale après la guerre de Trente Ans (1635-1715)*. Le soutien de l'Académie de Stanislas permettra une édition de qualité et en couleur, conclue par une postface du très apprécié Professeur honoraire Georges Viard.

Récompenser un travail sur la Champagne, réalisé par un auteur vivant en Normandie, peut sembler paradoxal au regard des statuts de l'Académie, mais vous êtes allés au-delà des apparences pour découvrir les liens étroits qui unissent mon travail de recherche à la Lorraine. D'une part, le territoire étudié (les anciennes élections de Chaumont et de Langres) englobe de nombreuses paroisses champenoises devenues lorraines à la Révolution, et non des moindres, comme la prévôté de Vaucouleurs. D'autre part, l'étude des conflits du XVII<sup>e</sup> siècle, si douloureux sur les confins champenois du royaume et dans les duchés lorrains, se devait de dépasser les antagonismes anciens pour mettre au jour les souffrances partagées des populations dessinées par Jacques Callot. Enfin, les enquêtes démographiques menées en Haute Champagne doivent beaucoup aux méthodes des chercheurs lorrains, et notamment à celle de Madame Laperche-Fournel dont la thèse sur la population lorraine entre 1580 et 1720 demeure une référence.

L'historien, on le sait, se doit de garder une certaine distance vis-à-vis de son sujet d'étude, gage de neutralité que d'aucuns pourraient considérer comme de la froideur. La récompense généreusement accordée par l'Académie de Stanislas a cependant touché une corde sensible et vous me permettrez de vous faire part d'un témoignage personnel : ma famille paternelle, native de Pologne, est arrivée en gare de Toul au début des années 1920, après le drame de la Grande Guerre. Rude accueil !, en vérité, avant la redirection autoritaire vers les mines du Pas-de-Calais, tandis que d'autres familles partaient en Moselle ou dans

la Loire. Presque un siècle plus tard, la cérémonie de remise des prix dans le cadre magnifique de l'hôtel de ville de Nancy peut donc illustrer des valeurs républicaines essentielles : la récompense du travail fourni, la promotion de la culture, quelles que soient nos origines, à l'heure où les vieilles rivalités entre provinces et entre États sont derrière nous – espérons-le définitivement.

L'Académie de Stanislas est ouverte à tous les talents et j'ai particulièrement apprécié la diversité des travaux et des lauréats récompensés. L'intermède musical fut un moment plein de grâce, et les bourses offertes aux jeunes artistes mettent en valeur des œuvres appelées à un bel avenir. Le prix du dévouement honore à juste titre les qualités humaines de personnalités remarquables.

Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur le Professeur Patrick Corbet, président de l'Académie, et Mademoiselle la Professeure Paulette Choné pour leur soutien à l'obtention du prix Sadler, ainsi que Monsieur le Général Alain Petiot, qui a lu ce travail et en a fait un rapport synthétique et très encourageant. J'aurai le plaisir d'offrir un exemplaire de la thèse à l'Académie dès sa parution, et, malgré la distance qui sépare la Normandie de la Lorraine, je garderai un souvenir chaleureux de cette cérémonie du 20 janvier 2019, revivifié quand l'occasion se présentera de revenir sur les pas de Stanislas dans sa chère capitale.

Veuillez agréer, chères académiciennes, chers académiciens, chères et chers amis nancéiens, l'expression de mes sentiments reconnaissants et respectueux.



### « Terres d'Argonne », à l'occasion de ses dernières publications, par Mademoiselle Paulette Choné

Le jury du prix littéraire Georges Sadler a voulu récompenser l'activité de l'association *Terres d'Argonne, Société historique et culturelle de Varennes-en-Argonne et de ses environs*, présidée par M. Michel Godard, malheureusement empêché de venir à Nancy à cause des intempéries, représenté ici par la famille du regretté Jacques Hussenet, auteur de *Louis XVI, le prisonnier de Varennes*. *Terres d'Argonne* a pour objet la sauvegarde, la mise en valeur et la promotion du patrimoine historique, culturel et naturel de Varennes et de sa région. L'association travaille à l'essor et au rayonnement du Musée de Varennes. Elle est très engagée dans l'organisation de visites guidées, de conférences, de concerts, de fréquentes expositions et de journées d'études. Elle publie un bulletin de liaison et des ouvrages, grâce à des contributeurs qu'il est impossible de nommer tous ici. Parmi ceux-ci, saluons le livre récent de Jacques Hussenet, *Louis XVI, le prisonnier de Varennes*, une somme historiographique dont l'auteur

est malheureusement décédé avant la publication, réalisée conjointement avec le Centre d'études argonnais.

Une actualité très récente a porté sur la scène médiatique internationale la petite cité de Varennes et son célèbre prisonnier, d'une manière que les meilleurs politologues n'avaient pu prévoir. Ce coup de projecteur, en même temps qu'il ajoute de nouvelles données au dossier extrêmement riche réuni par Jacques Hussenet, complète et réactualise la moisson des caricatures de Louis XVI réunies naguère au Musée de Varennes.

Ce n'est pas la première fois que l'Académie de Stanislas distingue des Varennois. Mgr Charles Aimond, que notre compagnie avait récompensé à trois reprises, avait en effet reçu le prix Dupeux en 1910 pour son étude sur *La Cathédrale de Verdun*, le prix Herpin en 1913 pour *Les nécrologes de l'abbaye de Saint-Mihiel*, et le Grand prix de l'Académie en 1956 pour *l'Essai sur le caractère et le génie lorrains*.

Pour notre compagnie aujourd'hui, honorer *Terres d'Argonne*, c'est honorer la mémoire de notre confrère le professeur Jean Lanher, décédé voici un an et qui aurait été si heureux, avec son épouse Edith, d'être présent à cette cérémonie et de remettre lui-même ce prix à la jeune association qu'il soutenait depuis son commencement.

## PRIX ARTISTIQUES



### **Rapport sur le Prix d'Architecture, par Monsieur Jean-Marie Simon, attribué à Madame Pauline Grillet**

Le prix d'architecture 2018 de l'Académie, doté par la Caisse d'Épargne du Grand Est, est remis cette année à Pauline Grillet. Le jury s'est réuni à l'École d'architecture de Nancy pour auditionner six candidats présentés par l'équipe pédagogique de l'établissement.

La lauréate, Pauline Grillet, a suivi ses études secondaires au lycée de la Malgrange et obtenu son baccalauréat, série S, en 2013. Elle passe ensuite sa licence à l'École d'Architecture de Nancy, et suit actuellement une formation en master Architecture, Bois et Construction à l'ENSTIB, l'École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois à Épinal. Son parcours universitaire est accompagné de stages sur des chantiers et dans plusieurs agences d'architecture. Pauline a suivi également une formation au biomimétisme, une discipline qui fait de l'observation de la nature une source d'inspiration dans différents domaines, dont l'architecture. Elle partage son intérêt pour cette méthode lors d'exposés et de conférences. Durant ses études, elle poursuit des activités associatives qui lui permettent de rester proche de la nature et de partager ses connaissances. Habitante de Ceintrey, elle est membre de l'Association de pêche et de protection du milieu aquatique du Saintois.

Le jury a pu apprécier les qualités de Pauline Grillet lors de la présentation d'un projet consacré à la reconstruction d'un immeuble d'angle dans le centre de Lunéville. Dans un tissu urbain complexe, sur une parcelle étroite adossée à un immeuble mitoyen, le projet met en œuvre une structure bois et offre des espaces intérieurs particulièrement lumineux. La présentation graphique utilisant plans et perspectives a montré une parfaite maîtrise des moyens contemporains de représentations graphiques. La présentation orale devant le jury a mis en valeur le dynamisme et l'investissement personnel dans ses travaux, et dans sa volonté de partager ses réflexions.

Le parcours universitaire et associatif, et les qualités personnelles de Pauline Grillet ont convaincu le jury de lui attribuer le prix d'architecture 2018 de l'Académie de Stanislas.



## Rapports sur les Bourses Sadler, mention Beaux-Arts

### Bourse attribuée à Madame Manon Nicolay, rapport présenté par Monsieur Charles Villeneuve de Janti.

Née en 1996 à Reims, Manon Nicolay est étudiante en 4<sup>ème</sup> année à l'ENSAD (section art) à Nancy. Elle développe un travail sculptural qui expérimente le poids, la matière et la résistance des matériaux. Ses sculptures et installations post-minimalistes se jouent de la pesanteur. Il s'agit pour celles-ci de tenir bon, de résister, de ne pas céder, de s'opposer au mouvement descendant : celui de la chute. Son travail questionne les notions de pouvoir et de violence. Ses pièces, à deux niveaux de lecture, montrent que la domination peut être dissimulée de bien des façons.

Fascinée par le déséquilibre, l'instant où tout chavire, elle évoque par exemple le délicat sujet des violences domestiques envers les femmes dans son installation *Ana mendieta* (octobre 2018) en référence à la mort tragique de la compagne du sculpteur Carl André, morte défenestrée en 1985. Ou encore le rapport des musées aux artistes femmes dans *En bataille*, reprenant ainsi les questionnements des « Guerrilla girls » qui se demandaient si les femmes devaient être nues pour rentrer au Metropolitan Muséum de New York (en 2016 : 4% des artistes présents dans les collections étaient des femmes, alors que 76% des nus étaient féminins).



### Bourse attribuée à Monsieur Quentin Gaudry, rapport présenté par Monsieur Charles Villeneuve de Janti

Quentin Gaudry a tout d'abord pensé devenir ébéniste, un métier en rapport avec la matière, l'esthétique et l'utile, aux sources du design. Puis il s'est formé au graphisme, ou plutôt comme il le dit « à un certain graphisme » tout d'abord à Nevers en intégrant l'École supérieure d'arts appliqués de Bourgogne, puis par la suite à l'ENSAD de Nancy.

Il considère sa pratique du design comme la création de liens, une discipline au carrefour des autres, entre rencontre, collaboration, voire même collision.

Une discipline qui s'envisage ainsi comme un couteau suisse ou plutôt comme un « méta-outil » pour reprendre ses mots.

Concernant son mémoire, il souhaite travailler sur les formes alternatives de transmission du design graphique. Il envisage notamment de questionner les pratiques culturelles nord-américaines et compte sur la bourse de l'Académie de Stanislas pour l'aider à se rendre sur place et découvrir comment le graphisme s'enseigne et s'organise en dehors d'un cadre institutionnel.



## Rapports sur les Bourses Georges Sadler, mention Conservatoire

### Bourse attribuée à Madame Eva Garnet, rapport présenté par Monsieur Michel Burgard

Mademoiselle,

« La valeur n'attend pas le nombre des années » écrit Pierre Corneille. En effet, vous atteindrez votre majorité au printemps prochain et, déjà, vous possédez un palmarès des plus remarquables. De 2008 à 2016, vous êtes, pour le violon, élève de Madame Dominguer. En 2015, vous participez aux prestations de l'orchestre de la Grande Région. L'année suivante, vous obtenez le certificat d'études musicales de violon dans la classe de Monsieur Laurent Causse et, en 2017, vous vous mettez à l'alto avec Madame Triplet-Stengel. 2018 sera une année fastueuse : premier tour de l'Orchestre français des jeunes, diplôme de violon avec mention très bien à l'unanimité, certificat d'alto, mention très bien, le même mois, même distinction en musique de chambre (violon et alto), formation que vous avez travaillée avec Madame Nadia Cauvin. Aujourd'hui, vous êtes en Terminale « Technique de la musique et de la danse ». Vous avez suivi les master class de deux violons soli : Suyen Kim du Konzerhaus de Berlin, Charlotte Juillard du Philharmonique de Strasbourg. Vous travaillez l'alto avec Manuel Vioque-Judde, altiste de classe internationale, et jouez de cet instrument dans un quatuor à cordes. Vous souhaitez, logiquement, intégrer un Conservatoire National Supérieur.

Curieuse de toutes les musiques, vous appréciez particulièrement les contemporains comme Eric Tanguy, sans oublier Ravel, Chostakovitch, Prokofiev, Sibelius. La chanson française classique vous mène à Brel, à Montand. A côté de la musique, vous aimez la peinture, la littérature et, ce qu'il faut souligner la poésie. Sportive, dynamique, vous suivez le conseil de Virgile dans ses Géorgiques ; « Labor improbus omnia vincit » « Un travail acharné vient à bout de tout ». Aussi l'Académie est-elle heureuse de vous remettre la Bourse Sadler 2019.



## Bourse attribuée à Madame Louise Jegou, rapport présenté par Monsieur Michel Burgard

Mademoiselle,

Votre parcours s'ouvre sur la classe de piano de Monsieur Luc Michel au Conservatoire de Nancy, et cela de 2007 à 2013. Depuis 2011, cependant, vous vous initiez aux percussions dans la classe de Franck Dentreangle. Titulaire du baccalauréat S avec mention, vous obtenez le deuxième prix au Rotary Concours « passion de la musique contemporaine » du district de Metz, avec marimba et timbales, en 2016.

Vous enseignez les percussions à l'union musicale de Golbey de 2016 à 2018, tout en entrant en cycle spécialisé de marimba dans la classe d'Eric Sammut au Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris en 2017. Vous participez à des sessions d'orchestre et d'opéra en tant que percussionniste à l'Opéra National de Lorraine. L'an dernier, vous êtes intervenue au Conservatoire Maurice Ravel pour une sensibilisation à la percussion. Le Conservatoire Régional de Paris vous a accueillie en cycle préparatoire aux études supérieures sous la houlette de Frédéric Macarez. En troisième année de licence de musicologie à Nancy, vous intervenez dans l'atelier Batucada des activités périscolaires à l'école Franc-Nohain de Paris. Votre participation à Gradus ad Musicam, au Symphonic Orchestra de Neuves-Maisons, à l'harmonie de Saverne ne vous a pas empêchée de tenir votre place dans un groupe folk, et ce qui est plus étonnant, en qualité de marimbiste dans le Requiem de Verdi monté par la faculté de musicologie en 2016.

Vos états de service prouvent de façon éclatante votre efficacité et votre capacité à prendre de judicieuses initiatives. Vous pratiquez plusieurs sports, vous vous intéressez au théâtre, au pop-rock, à la folk, sans oublier Debussy, Ravel, Stravinsky, Berlioz, Bartok et, ce, qu'il faut noter, Jolivet. Ke Ko Abe, Druckman, Séjourné, Gangelosi, Sammut sont vos préférés en percussions. Votre expérience de musicienne d'orchestre à Nancy vous servira précieusement dans la carrière orchestrale que vous souhaitez embrasser.

Bien évidemment, entrer dans un Conservatoire National Supérieur de Musique demeure votre vœu. En appréciant votre compétent et souriant dynamisme, l'Académie vous décerne, avec plaisir, la bourse Sadler 2019.





**Intermède musical**  
présenté par Christiane Dupuy-Stutzmann,  
présidente de la commission des prix artistiques de l'Académie



Avec la participation des lauréats de la Bourse Sadler-Conservatoire



**JEAN-SÉBASTIEN BACH**

*Prélude de la 1<sup>ère</sup> suite pour violoncelle*, transcrit pour violon et alto,  
par Eva Garnet (*violon et alto*)

**ALEXEJ GERASSIMEZ**

*Asventuras*, pièce pour caisse claire solo,  
par Louise Jegou (*percussion*)

**GAUTHIER-LURTY**

Arrangement sur la *Méditation de Thaïs* de Jules Massenet,  
pour vibraphone et violon,  
par Eva Garnet et Louise Jegou





## PRIX SUZANNE ZIVI



### Rapports présentés par Monsieur Jean-Louis Rivail

#### *Monsieur Guillaume Vogin*

Monsieur Guillaume Vogin, trente-huit ans, est docteur en médecine, maître de conférences des universités - praticien hospitalier au Centre anticancéreux de Lorraine. Son activité de recherche, à la fois clinique et fondamentale, porte sur la radiothérapie anticancéreuse. Il s'intéresse tout particulièrement au phénomène de radiosensibilité qui affecte environ 15 % des patients. Ses études visent à mettre au point des méthodes de dépistage *a priori* des individus les plus radiosensibles en cherchant à décrypter, à l'échelle moléculaire, les mécanismes de cette radiosensibilité. Ses travaux, en collaboration avec plusieurs équipes nancéiennes, nationales ou étrangères ont fait l'objet d'une quarantaine de publication de haut niveau. Par ailleurs il s'investit dans la formation des radiothérapeutes par son action dans l'Hôpital Virtuel de Lorraine, et il vient à ce titre de recevoir le Grand Prix Unicancer et le Prix Management et Ressources humaines.

L'Académie de Stanislas salue une démarche fondamentale dans une activité hospitalière et de formation d'une grande actualité.

#### *Monsieur Michael Danger*

Monsieur Michael Danger, trente-huit ans, est, depuis septembre 2009, maître de conférences au Laboratoire interdisciplinaire des environnements continentaux de l'Université de Lorraine à Metz. Ses recherches sont principalement centrées sur l'étude de la variation des concentrations de certains éléments qui constituent la matière vivante, essentiellement le carbone, l'azote et le phosphore. Elles visent à comprendre comment ces variations affectent les organismes et les écosystèmes. Ses études prennent en compte une grande variété d'organismes modèles, des microorganismes aux vertébrés. Monsieur Danger est le co-auteur d'une cinquantaine de publications dans des revues

scientifiques de haut rang. Il est membre junior de l'Institut Universitaire de France depuis 2017.

L'Académie de Stanislas est heureuse de distinguer ce jeune chercheur qui fait honneur à l'Université de Lorraine.

### *Monsieur Pierre-Henri Blard*

Monsieur Pierre-Henri Blard, trente-neuf ans, est chargé de recherches au Centre pétrographique et géochimique du CNRS à Vandœuvre.

En analysant à la surface de roches la présence d'atomes dits cosmogéniques formés sous l'action du rayonnement cosmique, Monsieur Blard peut déterminer le temps pendant lequel une roche a été exposée à ce rayonnement sur des échelles de temps allant de 100 à plus de 100 000 ans. Appliquée aux roches d'origine glaciaire, cette technique permet de retracer l'histoire des glaciers sur de très longues périodes et donc de préciser les variations climatiques qui affectent la présence et l'étendue de ces glaciers, contribuant ainsi à une science nouvelle: la paléoclimatologie. Ces travaux, d'un grand intérêt au moment où les variations climatiques constituent l'enjeu de société que nous savons, ont donné lieu à de nombreuses publications dans les revues les plus prestigieuses.

Avec ce lauréat, l'Académie reconnaît la longue tradition d'excellence de la géologie nancéienne.

## PRIX SPORTIF LORRAIN BATT & ASSOCIÉS



### attribué à Mademoiselle Manon Bernard, rapport présenté par Monsieur Etienne Criqui

Manon Bernard, vingt-trois ans, est une sportive de haut niveau en volley-ball, qui a par ailleurs accompli un remarquable parcours universitaire à l'Université de Lorraine à Nancy.

Née à Montfermeil, Manon Bernard a grandi à Clichy-sous-Bois, où ses parents, sportifs eux aussi mais en tennis de table, vivent toujours. Scolarisée au Raincy, elle a commencé le volley à dix ans, initiant même son frère aujourd'hui professionnel lui aussi à Rennes. Désireuse de progresser par le biais d'une section sport-études, Manon Bernard, qui n'avait pas été retenue dans un premier temps au pôle France de Chatenay-Malabry, s'est présentée en candidate libre et y a finalement été intégrée. Comme elle le souligne: « la volonté et la persévérance sûrement ! » Volonté et persévérance qui caractérisent bien le parcours et la réussite de Manon Bernard.

En effet, même et surtout en sport-études, la réussite scolaire est fondamentale, et Manon fera un très beau cursus, obtenant, en 2012, à dix-sept ans (donc avec un an d'avance) son baccalauréat scientifique au lycée Emmanuel-Mounier du pôle France avec une mention « Bien », alors qu'elle a déjà intégré l'équipe de France cadette de volley-ball en 2011. Le bac en poche, Manon Bernard souhaite poursuivre dans le double projet ambitieux qu'elle s'est fixé: entreprendre des études supérieures à l'Université tout en continuant le volley-ball au plus haut niveau. Et c'est à Nancy qu'elle va avoir l'opportunité de relever ce défi en intégrant l'équipe du VNVB (Vandoeuvre-Nancy Volley-Ball) où elle va très vite tenir le poste exigeant de « libero » au sein de l'équipe première, d'abord en « Division élite féminine » (c'est-à-dire en 2<sup>ème</sup> division) jusqu'en 2015, année où le VNVB remporte le championnat, et depuis en Ligue A féminine qui correspond à la 1<sup>ère</sup> division nationale où sont

rassemblées les douze meilleures équipes françaises. Très vite repérée comme une des meilleures Françaises à son poste, Manon intègre l'équipe de France féminine de volley-ball en 2018, participant à la Golden League européenne et à la qualification de l'équipe pour le championnat d'Europe 2019, qui aura lieu cet été, principalement en Turquie.

Ce parcours sportif exceptionnel n'a pas empêché Manon Bernard d'accomplir son autre objectif, tout aussi prioritaire : poursuivre des études universitaires de haut niveau. Pari accompli aussi brillamment à l'Université de Lorraine, d'abord par l'obtention d'une licence STAPS à la Faculté du sport en 2015, avec mention, puis en poursuivant en Master de l'enseignement, l'éducation et la formation du 1<sup>er</sup> degré, obtenu avec mention « Bien » en 2017 à vingt-deux ans ! Parallèlement Manon s'est présentée au concours de professeur des écoles qu'elle a obtenu du premier coup en 2016 avec une titularisation en 2017.

Manon Bernard a su concilier une pratique sportive et des études supérieures au plus haut niveau tout en cultivant son jardin secret par la lecture, le yoga, les voyages, la cuisine... Et c'est pour ces raisons que nous lui décernons le « Prix sportif lorrain Batt et Associés ».



# GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE



## Rapport sur le Grand Prix 2018, par Monsieur Jean-Claude Bonnefont



### FLORE 54

Lorsque les préoccupations environnementales ont commencé à émerger, dans la société française, au début des années 1970, l'Etat a apporté des réponses appropriées dans deux domaines importants : celui de la protection des ressources en eau et celui de l'élimination des déchets. En revanche, pour la protection des espaces naturels et des paysages, il s'est contenté de mesures ponctuelles, qui ne pouvaient être totalement satisfaisantes : classer des sites ou des portions d'espaces, à titre de « témoins », en abandonnant le reste à une évolution inéluctable, dictée par les lois du marché. C'était l'époque où l'on morcelait les grandes forêts, en y laissant pénétrer tout un réseau de routes, d'autoroutes et de lignes électriques, où l'on « mitait » sans vergogne l'intérieur des espaces forestiers, en prenant comme excuse la qualité esthétique des lisières qu'on avait soi-disant protégées.

Cette politique laissait un vide, que les associations n'ont pas tardé à combler. Mais ces nombreuses associations, souvent nées d'un problème purement local, pouvaient être suspectées de défendre des intérêts égoïstes : nous ne voulons pas de cela chez nous, allez le faire ailleurs ! Pour unir leurs forces, coordonner leurs actions, les éduquer davantage en vue du bien commun, et pour les rendre représentatives aux yeux des pouvoirs publics, elles devaient nécessairement se grouper en une fédération, qui ferait entendre leur voix. C'est ce qu'avait bien compris Jean-Marie Pelt, lorsqu'il a créé sa FLORE (Fédération lorraine de l'environnement) au niveau de la région tout entière.

A la génération suivante, les esprits ont évolué, mais les problèmes n'ont pas changé de nature. Il est simplement apparu qu'il était plus facile et plus efficace de regrouper les associations dans un cadre départemental, pour être en prise directe avec les interlocuteurs principaux : le préfet et ses services, le conseil général, aujourd'hui départemental, les présidents des communautés de communes et des grandes agglomérations.

C'est ainsi qu'est née Flore 54, qui a été créée le 2 février 1983, c'est-à-dire il y a trente-six ans. Cette longévité est déjà une première preuve de son succès. Elle groupe et représente aujourd'hui cinquante-huit associations ou collectifs, soit un effectif total de près de six mille personnes. Elle reflète la diversité des préoccupations des personnes désireuses de militer pour la défense de l'environnement : on y trouve naturellement des partisans de la biodiversité, notamment des botanistes ; des défenseurs du patrimoine, car notre environnement végétal est aussi un bien historique et culturel ; des associations d'insertion, car la satisfaction des besoins environnementaux peut être la porte d'entrée de toutes sortes de métiers souvent négligés. Trois communes de la couronne nancéienne, Vandœuvre, Laxou et Malzéville, apportent spécialement leur appui à Flore 54, qui compte également deux cents adhérents individuels.

D'après ce que je viens de dire, vous pouvez aisément concevoir quelles sont les activités de Flore 54. Elles consistent à animer un réseau d'associations dont les principales sont représentées à son conseil d'administration ; à récompenser, par les Trophées de l'environnement 54, les bonnes initiatives prises dans le domaine de l'environnement et du cadre de vie par des individus isolés, par les écoles et collèges, ainsi que par des associations adhérentes et non adhérentes ; à accueillir des stagiaires et des jeunes en service civique pour mener à bien des projets qui contribueront à leur formation ; à convier le public à des conférences bien ciblées et à des sorties dans la nature ; à siéger enfin dans un grand nombre d'organismes, grâce à l'agrément qu'elle a reçu officiellement comme association de protection de l'environnement et du cadre de vie. Cette présence auprès des instances de décision est tout à fait nécessaire pour pouvoir recueillir l'information à la source et pour faire avancer les dossiers. Cependant, comme vous pouvez l'imaginer, il ne suffit pas d'être présent pour que tous les problèmes disparaissent. Il faut parfois livrer bataille. C'est ce qui s'est passé à propos du renard roux, que beaucoup de gens considèrent comme nuisible, mais dont Flore 54 et ses associations alliées affirment qu'il est au contraire un prédateur très utile de petits mammifères ravageurs des cultures. Elles ont réussi très récemment à faire suspendre par le tribunal administratif l'arrêté préfectoral qui autorisait le tir de nuit sur le renard roux.



J'ai gardé pour la fin le plus grand succès de Flore 54, celui que vous avez certainement tous en mémoire: le classement du massif forestier de Haye en forêt de protection. Ce fut l'aboutissement d'une très longue procédure, qui a duré douze ans, ce classement ayant été demandé au préfet dès octobre 2006. Il a fini par consentir à créer des groupes de travail, qui ont élaboré un projet. L'originalité de celui-ci a été d'insister sur le fait que la forêt de Haye est enserrée dans une boucle de la Moselle, ce qui permet une complémentarité entre deux formes de loisirs, ceux liés à l'eau et ceux liés à la forêt. Des démarches ont été faites auprès de toutes les communes riveraines du massif, pour obtenir leur plein accord. Après une enquête publique, qui a eu lieu en octobre 2013, le projet de classement a pu être déposé au ministère de l'Agriculture en novembre 2014. C'est alors que de nouvelles difficultés sont apparues. La prospection aérienne a révélé qu'il existait, sous la forêt de Haye, un grand nombre de vestiges archéologiques de l'époque protohistorique. Il convenait donc d'autoriser des fouilles à caractère scientifique, mais sans autoriser les travaux d'une éventuelle reprise de l'exploitation minière. Ce dernier obstacle ayant été surmonté, le décret du 28 octobre 2018 a mis un point final à cette longue lutte en classant en forêt de protection 10 414 ha sur les 11 400 ha que compte le massif.

Monsieur le président, l'Académie de Stanislas qui, en cette matière, n'est que l'exécutrice de la Banque CIC-Est, qui dote généreusement notre Grand prix, est heureuse de vous décerner cette récompense, que vos efforts et les efforts de tous ceux qui ont œuvré avec vous ont amplement méritée.

### **Remerciements de l'Association FLORE 54 par son président, Monsieur Raynald Rigolot**

Suite à votre courrier, j'ai bien pris note qu'il n'y aurait pas de prise de parole pour les lauréats, ceci afin de ne pas allonger la cérémonie. Toutefois, si l'Académie l'accepte, lors de la remise du Grand Prix qui nous est attribué, au nom du conseil d'administration de la fédération FLORE 54, je vous sollicite pour faire venir à la tribune monsieur François Petit et madame Thérèse Daguenet. Et avec l'accord de l'Académie, voici le texte de remerciement que nous proposons.

Monsieur François Petit, est président d'honneur de FLORE 54 (présidence assurée dans les années 1990), il est aussi l'ancien président de l'Association de sauvegarde et de promotion du Massif de Haye. Ancien technicien forestier, c'est durant sa carrière d'agent ONF, au début des années 1970, qu'il a été le concepteur de l'actuel parc de loisirs de Velaine, Parc qui accueille environ un million de personnes par an. Si la fédération FLORE 54 a coordonné la grande majorité des travaux associatifs visant à classer le massif forestier de Haye en forêt de protection, c'est le technicien François Petit qui nous en a donné l'idée et

qui a apporté diverses contributions au collectif, tout comme madame Thérèse Daguenet, présidente de l'association ALPE Laxou qui a fortement mobilisé sa structure sur cette demande de protection.

C'est avec une immense joie, beaucoup de fierté et une certaine émotion qu'en tant que président de FLORE 54, et au nom de cette fédération, je reçois un prix si prestigieux, d'autant qu'il est plutôt inattendu pour tous les bénévoles associatifs que nous sommes. La fédération FLORE 54, c'est un peu comme une famille qui grandit de jour en jour, elle s'attache à regarder l'avenir sans oublier le passé avec la volonté quotidienne de s'ouvrir aux autres, d'échanger, de partager. En ces moments où la démocratie se fait chahuter, « partager » est un mot qui depuis longtemps a toute son importance à FLORE 54. Ensemble, bénévoles en responsabilité, jeunes en services civiques ou stagiaires, adhérents, nous œuvrons à construire des projets qui préservent et qui sensibilisent sur le cadre de vie, la biodiversité, la nature et l'environnement en général en veillant à créer des partenariats entre structures membres mais aussi avec de nombreux autres partenaires associatifs, avec des structures éducatives ou encore avec des collectivités. A FLORE 54, partager, c'est aussi vouloir créer du lien social, créer des liens intergénérationnels, et nous avons la volonté de participer et d'agir sur de nombreux secteurs toujours avec le soucis permanent d'œuvrer au dialogue sur les territoires, avec les territoires.

On dit souvent que l'exercice du pouvoir est solitaire, je veux vous rassurer, l'exercice de gouvernance à FLORE 54 est lui bien solidaire. Quels liens entre un Ehpad (Ehpad Bénichou de Nancy), des associations de naturalistes comme les botanistes de Floraine ou la Société lorraine de Mycologie, l'association EDEN qui s'occupe de mobilité sur la Métropole, la Compagnie des Ânes ou l'Atelier Vert qui s'occupe d'éducation à l'environnement, l'association Jardinot ou les jardins partagés de la MJC des Trois-Maisons de Nancy, des structures d'insertion comme LORTIE Malzéville ou la Régie de Quartier de Laxou Provinces, Terre de Liens Lorraine qui installent des producteurs ou font pousser des fermes, Sauvons nos Coteaux association aux multiples activités qui accueille beaucoup de jeunes en formation ou encore des communes : Vandœuvre, Maxéville, Laxou. Quels liens entre ces structures qui viennent d'horizons si divers et variés ? Réponse : appartenir au même réseau : être adhérent à FLORE 54 !

Avec un grand regret et vraiment désolé de ne pouvoir citer tous les acteurs de la fédération : structures associatives, adhérents, personnes-ressources, et bien d'autres, ou encore nos partenaires financiers (Conseil départemental 54, Métropole, État), ils font tous vivre le réseau. Toutes et tous font vivre une partie de « la » démocratie.

Les personnes nombreuses présentes ce jour pour partager ce Grand Prix, dont des élus partenaires, auraient toutes et tous leur place à mes côtés. En tant que président de la fédération FLORE 54, je leur adresse un grand merci à toutes et tous, et un grand merci également à l'Académie de Stanislas et à tous ses membres pour nous honorer de ce Grand Prix.

